



04-12-2013

Les travailleurs détachés : les nouveaux esclaves

Le 5 septembre, trois ministres, Montebourg, Bricq, Cazeneuve étaient à Cherbourg pour se féliciter d'une commande de 30 navires d'une valeur de 200 millions d'euros pour le Mozambique, décrochée par le chantier naval des Constructions Mécaniques de Normandie.

Patatras ! Quelques jours après il est annoncé que 24 de ces navires seront construits en Roumanie et que pour ceux construits à Cherbourg une centaine d'embauches de salariés lettons et roumains seront réalisées au détriment d'une main d'œuvre locale qui existe et qui est au chômage. Embauches réalisées bien sûr au nom de la compétitivité. Les ministres n'ont pas fait de commentaire.

Il en est ainsi dans toutes les activités. Que ce soit le bâtiment, l'agriculture, l'industrie, les services. L'abattoir breton Gad qui vient de fermer employait une centaine de roumains. Dernier exemple en date sur le chantier du TGV Rennes-le Mans on emploie des ouvriers ukrainiens payés 585 euros pour 40 heures de travail. Leur employeur un sous-traitant de sous-traitant d'Eiffage ne leur a pas payé leur salaire d'octobre ce qui les a amené à faire deux jours de grève sur le chantier.

Lorsque, on écoute bien les camionneurs qui protestent contre l'écotaxe, on les entend vite se plaindre de la concurrence des conducteurs de Pologne et d'Europe de l'Est qui sont payés par les entreprises de transport à des salaires low cost.

Au total il y aurait 300.000 travailleurs employés en France dans ces conditions dites de « travailleurs détachés ».

Comment est-ce possible ?

Il s'agit d'une directive européenne qui prévoit le détachement des travailleurs d'un pays pour exercer dans un autre au nom de la « libre circulation ». Elle prévoit que les salaires soient celui du pays d'accueil (on voit dans les exemples cités qu'il n'en est rien), les cotisations sociales étant celles du pays d'origine, toujours inférieures à celles dues en France. Une baisse du coût du travail de l'ordre de 30 à 40%. Une augmentation conséquente des profits des employeurs.

La Commission Européenne a une nouvelle fois bien répondu aux exigences du capitalisme européen dont elle assure la gestion au niveau de l'Europe.

Devant ces conditions scandaleuses d'exploitation des salariés le gouvernement français fait mine de s'émouvoir. Le 27 novembre, au Conseil des Ministres, M. Sapin annonce « un plan de lutte ». Il consistera a-t-il déclaré en « *une intensification des contrôles et à un renforcement rapide de notre arsenal législatif* », soutenu par une forte déclaration de Hollande « *C'est un débat extrêmement important* ». Rien de quoi inquiéter le patronat et le faire renoncer à l'exploitation des « travailleurs détachés ».

La Commission Européenne n'est pas en reste. Elle envisage une révision de sa directive. Sauf sur un point : **celui des salaires et cotisations sociales.** Sans commentaire.

Une campagne nauséabonde.

Le Medef par la voix de son président P. Gattaz déclare : *il y a beaucoup de destructions d'emplois liées à cette directive en France.* Quel cynisme ! Comme si ceux qui détruisent l'emploi en France n'étaient pas ceux qui l'ont élu à son poste et qui sont les premiers à bénéficier de cette situation au nom du profit capitaliste.

Pour le FN le patronat n'est pas responsable.

De son côté, le FN en profite pour dénoncer la présence de ces travailleurs. Dans cette dénonciation il oublie volontairement la responsabilité du patronat de tous les pays, tous d'accord pour exploiter les salariés quelles que soient leurs origines nationales. Il poursuit sa politique de soutien au capitalisme en dressant les victimes de celui-ci les uns contre les autres.

Solidarité de tous les salariés.

Ces « travailleurs détachés » sont victimes dans leurs pays du capitalisme qui les payent avec un Smic de 200 à 300 euros mensuels. A « Communistes » nous nous refusons à les considérer comme les responsables du chômage qui détruit notre pays. Ils sont comme nous des victimes de l'exploitation capitaliste. **Nous sommes à leurs côtés dans leur lutte pour le respect de leurs droits lorsqu'ils travaillent en France, comme nous sommes à leurs côtés lorsqu'ils luttent dans leurs pays pour l'augmentation de leurs salaires.**

Les uns et les autres nous n'avons qu'un même adversaire : le capitalisme.

www.sitecommunistes.org